

# Les Repas Spectacles

Croisière,  
Déjeuner à la Guinguette  
suivi d'un spectacle



## Menu Plumes

Accueil Pétillant  
et ses craquottes

Pâté en croûte Richelieu  
et son confit d'oignons

Cuisse de canard confite  
et ses accompagnements

Fromage

Dessert du jour

Vin à discrétion  
(jusqu'au fromage)

Eau minérale à discrétion

Café

**64 €**

**56 € sans la croisière**

## Programme :

### 1- Croisière Apéritive

Vous êtes attendus vers 9h45 à l'écluse de La Ferté Milon, pour savourer l'apéritif du menu lors d'une croisière commentée sur l'Ourcq.

### 2- Déjeuner au Port aux Perches

Vous êtes attendus à 12h00 au Port aux Perches afin de déguster le menu "Plumes" ou "Féerique".

### 3- Plumes, strass, humour et paillettes...

...suivi de pas de danse jusqu'à 18h00.



## Menu Féerique

Coupe de Champagne  
et ses amuse-bouches

Foie gras , confit d'oignons  
et son verre de blanc moelleux

Pièce de veau confit  
et ses accompagnements

Assiette de fromages

Cabaret de plaisirs sucrés

Vin à discrétion  
(jusqu'au fromage)

Eau minérale à discrétion

Café

**77 €**

**69 € sans la croisière**

Tarif GROUPE : minimum de 40 participants

## Tarifs Groupes (+40 pers)

\* La présente brochure s'adresse aux groupes.

Les tarifs indiqués sont valables à partir de 40 participants.

\* De 30 à 39 participants : Majoration du tarif des prestations de 15% (ou regroupement à certaines dates sans supplément).

\* Gratuité pour le(s) chauffeur(s) de bus

Accompagnateurs : 1 gratuité par tranche de 40 places payantes.

\* Le prix des formules (menu + prestation) ne pourra être inférieur au prix affiché même en cas de changement du menu.

\* Vin à discrétion : jusqu'au fromage (bouteilles retirées avant le dessert)

## Conditions Générales de vente

1- Nos tarifs sont TTC et incluent les prestations décrites dans la brochure.

Le transport jusqu'au Port Aux Perches reste à la charge du client.

2- Toute réservation ne sera effective qu'à réception d'un virement ou d'un chèque d'acompte de 30% du montant total du devis.

La signature du devis ou son approbation par mail est obligatoire.

3- Annulation :

- 30 jours avant la prestation : remboursement intégral de l'acompte.

- De 29 à 15 jours avant la prestation : retenue de 30% du montant total de la prestation (=l'acompte).

- De 14 à 8 jours avant la prestation : facturation de 50% du montant total de la prestation.

- Moins de 8 jours avant la prestation : facturation de l'intégralité de la prestation.

4- Le jour de la prestation, en cas de participants absents, la facture reste intégralement due.

5- Paiement : Tout règlement s'effectue à l'ordre de : " SAS FCKN - Port Aux Perches " le jour de la prestation, sauf accord préalable.

\* Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du bâtiment et dans le bateau.

\* Vous avez la possibilité d'apporter votre propre champagne, étiqueté, moyennant un supplément de 7€ par bouteille de 75cl (droit de bouchon).

\* Le client est tenu de faire respecter l'ordre et d'assurer la bonne tenue de son groupe envers les tiers. Le client doit veiller à prévenir l'état d'ébriété de son groupe pour éviter tout débordement.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Port aux Perches - Brochure Groupes 2023 - Photos non contractuelles.  
La direction se réserve le droit de modifier les menus et animations sans préavis.